Image not found or type unknown

Le gérant fait un bail sans l'accord de l'associé

Par **NOBLET**, le **17/11/2016** à **15:54**

BONJOUR marque de politesse [smile4]

La Sté de mon ex compagnon est en difficulté, je suis cautionnaire, la dette est de 400 000€.
Je lui demande de vendre pour régler la dette.
Mon ex me demande pour mettre un locataire, je lui réponds que je ne suis pas d'accord qu'il faut vendre.
Il est le gérant et vient de mettre un locataire sans mon accord. Même si le locataire rembourse mensuellement l'emprunt la dette des arriérés demeurent environ 100 000€.

Ma question est la suivante a t'il le droit de mettre un locataire sans mon accord alors que nous avons une procédure en cours!

Je vous remercie

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés